Participation citoyenne

La Ville de Guipavas s'est engagée dans un dispositif de participation citoyenne pour inciter les habitantes et les habitants à adopter une attitude attentive et solidaire, complémentaire à l'action de la gendarmerie nationale et de la police municipale.

Ce dispositif s'appuie sur un protocole signé entre la commune, les forces de sécurité de l'État et le Préfet.
Ce dispositif repose sur des personnes volontaires.
Ces référents citoyens ou référentes citoyennes ont comme rôle :

- de créer du lien entre les habitants et de contribuer à renforcer la solidarité entre voisins,
- de développer une culture de la prévention au sein de son quartier,
- de renforcer le contact avec la gendarmerie nationale. La participation citoyenne ne se substitue pas à l'action de la gendarmerie.

Ce dispositif complète les autres actions de prévention conduites sur la commune : opération tranquillité vacances, actions de sensibilisation, Pass jeune piéton et permis vélo en direction des enfants scolarisés à Guipavas, etc.

Vous souhaitez vous porter volontaire ?

Les personnes peuvent candidater en remplissant **ce flyer à télécharger** ou à retirer auprès de la police municipale, en mairie. Une fois complété, il doit être adressé à la police municipale (**police-municipale@mairie-guipavas.fr**)
Les candidatures sont ensuite traitées par la gendarmerie nationale.